



Comité d'Intérêt de
Quartier de Saint-
Antoine - Les Bastides -
Plan d'Aou

Compte rendu de la Réunion Mensuelle Ouverte à tous du CIQ St Antoine Les Bastides Plan d'Aou Du 04/01/2024

Membres du CA Présents

GUIGNARD Anne-Marie, BERTHIER Guy, BERTHIER Josette, RAMPAL Georges, CADENEL Louis, LAMACCHIA Annie, CHOVEL Marie Ange, FERRY Jean François, Helly Marie Christine, TCHORDIKIAN Jeanine, BREVOT Didier, SAMAT Yves, TAGLIAFERRI Cathy

Membres du CA Absents excusés :

GUYOT Michel

Élus présents : Aucun

Intervenants extérieurs présents : Aucun

Début de la séance 18 heures 38 , nombre de personnes présentes : 33

Préambule : Afin de faciliter la lecture du compte-rendu, les notes des chapitres ne sont pas forcément dans l'ordre chronologique, mais ont été quelquefois regroupées.

Le président de séance est **Guignard Anne Marie**

Le secrétaire de séance est **Berthier Guy**

Ordre du jour

I Validation du CR précédent

Aucune remarque, ni proposition, ni opposition au CR précédent, celui-ci est adopté.

II Compte rendu de l'actualité du quartier et du CIQ

Mme la Présidente nous présente les diverses actions du CIQ et en souligne les points importants. Les personnes présentes dans la salle, signalent les dysfonctionnements échangent et posent des questions.

Cadre de vie/propreté

Propreté du quartier

Inquiétude sur l'installation de nouveaux snacks connus comme venant de la rue de la république, où le secteur était très sale avec leurs activités

Incompréhension des habitants sur les commerces qui ne payent pas la redevance spéciale pour l'enlèvement des ordures et qui n'en sont pas inquiétés

Le prestataire de collecte des ordures devant changer bientôt, les membres présents réclament une réunion avec la société Nicollin dès qu'elle prendra ses fonctions en présence de tous les responsables institutionnels de la collecte des ordures et de la propreté. Nous allons faire une demande

Actions du Ciq

–rencontre le 12 décembre avec M Sami Benfers *et M Henri Jibrayel pour le déplacement de la station de Taxi depuis la place Canovas jusqu’au pôle multimodal

-Demande de création de places réservées aux Taxis sur le pôle multimodal de Saint-Antoine 13015 Marseille en remplacement de celles qui sont actuellement inutilisées sur la place Canovas

Courrier ci dessous

*M Sami Benfers :Conseiller Municipal Ville de Marseille / Conseiller d'Arondissement Mairie 13/14 / Délégué aux Voitures Publiques et aux Taxis / Délégué à l'Economie Sociale et Solidaire

-Illuminations de Noël

De nombreux habitants ont fait part de leur désappointement face à l’absence de décorations / illuminations dans notre quartier en cette période de fin d’année

Après les courriers envoyés par plusieurs membres du conseil administration, le 15 décembre un de nos membres du CA, Cathy TAGLIAFERRI a été interviewée sur France bleu avec l’ élu en charge des éclairages illuminations de la Ville De Marseille

Courriers

Demande de places de Taxis :

« Dans le cadre des aménagements et de la finalisation du pôle multimodal de StAntoine ,nous demandons par la présente la création de places réservées pour les Taxis . .En effet, dans notre quartier, actuellement huit places de Taxis sont réservées .Elles sont situées sur la Place Canovas en plein cœur de noyau villageois sur une station de taxis qui date du début du XXe siècle.

Cette place Canovas était avant qu’on crée le terme, un véritable pôle multimodal puisqu’elle combinait le terminus des tramways de Marseille et une station de taxis qui permettait un relais de transport avec les quartiers et les communes aux alentours.(voir carte postale ancienne ci dessous)

Cet emplacement était judicieux est pleinement justifié à l’époque.

Actuellement la station de Taxis est toujours sur la place Canovas ,mais plusaucun transport en commun n’y passe et il n’y a pas d’arrêt de bus à ce niveau

La station de taxis est rendue invisible aux éventuels passagers

Elle est inadaptée au nouveau schéma de transports en communs

,et elle est rendue inutilisable pour les Taxis vu la demande importante de stationnement des usagers se rendant aux commerces voisins

Il est devenu improductif voire impossible pour eux de s’y mettre ,car ces huit places de stationnement se situent dans un endroit important et très fréquenté par les véhicules et sont nécessaires au stationnement de proximité dans le quartier.

Les Taxis ont un rôle social et de déplacement importants et reconnus. Il est nécessaire qu’il soit visibles et accessibles et qu’ils puissent exercer pleinement leur métier dans notre quartier.

C’est pour cela que nous demandons que huit places leur soit réservées sur le pôle multimodal Les travaux sur le pôle multimodal ne sont pas achevés . Certains bâtiments sont

à détruire et ne sont pas encore détruits. Nous demandons que l'on pense les espaces pour pouvoir accueillir les Taxis

De préférence dans la partie où les bus vont faire font leur retournement car c'est sécurisé par un système de barrières électriques interdisant aux autres véhicules de rentrer

À défaut à côté immédiat de l'entrée de la gare SNCF près de l'aire de retournement des bus. Nous espérons que cette demande aboutira car elle est très attendue par les habitants qui espèrent ainsi pouvoir trouver facilement des Taxis et qui restent attachés à la présence historique de Taxis dans notre quartier

Dans le cadre de la desserte de l'Hôpital Nord, nous pensons que les Taxis ont un rôle jouer à définir en concertation avec eux .Il y a un vide actuellement de relais rapide entre la gare Sncf de Saint-Antoine et l'Hôpital Nord

D'ailleurs un projet de téléphérique a vu le jour car se rendre à l'Hôpital Nord en venant de la gare de Saint-Antoine reste complexe, puisque seul le bus B2 en assure la desserte

Les personnes voulant aller à l'hôpital Nord depuis le pôle multimodal

-que ce soit pour les personnes s'étant rendu jusque-là par le TER

-ou celles venant en voitures et se servant de l'immense parking de 139 places gratuit comme un parking relais, tous rencontrent des difficultés de connection dans leurs déplacements

Les taxis peuvent avoir un rôle important dans la dynamisation du pôle multimodal .Ils pourraient aussi assurer une présence humaine avec les chauffeurs de bus quand on aura réalisé un abri pour eux.

-Les Bastides

Les gloriettes des Bastides étant devenues dangereuses après des dégradations et des incendies des lieux, nous avons demandé une intervention rapide à la Mairie 15/16 .Le courrier avait été transféré aux parcs et jardins de la ville de Marseille car ces espaces dépendent de ce service.Mais depuis ,nous ne voyons aucune amélioration, rien a été fait dans ce secteur où la sécurité des usagers et des habitants n'est pas assurée à proximité des gloriettes

-Les trottoir de l'avenue de Saint-Antoine

Nous avons écrit à la Mairie pour alerter sur l'état des trottoirs de St Antoine restés éventrés avec les barrières autour après les travaux du gaz ,en divers endroits .

Tout a été rebouché

Toutefois ,on peut regretter que les dalles des trottoirs enlevées ne soient jamais remises en place et que tout soit re goudronné

Une exception fâcheuse :Devant l'immeuble Dura les trottoirs restent mal rebouchés et font courir des dangers de chute aux passants

-Route de La Gavotte : Des dépôts et déchets sont toujours présents quotidiennement

Nous avons envoyé un courrier à la Direction Départementale de la Protection des Populations au sujet de la route de la Gavotte et donc des abords du centre médical Paul Paret couverts d'ordures , d'encombrants et de restes de nourriture à même le sol.

On nous a signalé que la Police municipale était passée , route de La Gavotte

-Immeuble dura 12, avenue Saint-Antoine

Suite à la demande de vérification de la délivrance de l'autorisation d'emplacement d'un camion de poulets rôtis devant Dura

Les riverains restent incommodés par les odeurs de rôtisserie de poulets qui émane de ce food truck qui n'a pourtant aucune autorisation municipale d'y rester.

Les riverains ne comprennent pas qu'une telle situation persiste.

-Chemin des Tuileries

L'espace de l'usine, Pierracini devient une véritable déchetterie, les encombrants gênent même la circulation sur la route.

Ces terrains appartiennent à la Ville De Marseille, ils devraient être mis en valeur dans le cadre de l'Anru . Il est incompréhensible que tout soit laissé à l'abandon ,qu'aucune décision ne soit prise et qu'aucun projet de travaux ne soit initié

-Le terrain de boules de la Place Canovas :des travaux d'amélioration ont été effectués dans le terrain de boules de la place Canovas . Une descente pour accueil handicapé a été aménagée en graviers et des lampes à déclenchement de présence ont été posées.

Place Canovas: il manque encore des potelets qui ont été enlevés pour les travaux du gaz en bas de la place ,les voitures peuvent monter sur la place à cet endroit, ce qui nuit à tous les efforts pour faire respecter la zone piétonne

Chemin De Mimet, On nous signale un branchement sauvage d'égout dans le réseau d'eaux pluviales qui pollue Caravelle et qui incommode un certain nombre de riverains qui ne parviennent pas à trouver le bon interlocuteur pour intervenir. Un courrier va être fait par les riverains au service d'hygiène de la Ville De Marseille.

Boulevard Barnier,

Le traçage des lignes blanches n'a pas encore été effectué au niveau de la station-service Total On nous signale qu'à cet endroit se trouve une société de nettoyage de containers de tri dont les odeurs de produits chimiques incommode les passants à cause d'une évacuation d'air directement à hauteur d'homme sur le trottoir

Pour signaler les problèmes du quotidien

Car la mobilisation de tous les habitants est importante pour signaler tous les problèmes quotidiennement

Pour Contacter la Mairie 15/16:

246 rue de Lyon 13015 Marseille

Tel :0491146040

Site internet

<https://mairie-marseille15-16.fr/>

Formulaire de contact de la Mairie 15/16

<https://mairie-marseille15-16.fr/contactez-nous/>

Pour contacter le maire de Marseille

<https://www.marseille.fr/ecrire-a-monsieur-le-maire> (<https://www.marseille.fr/ecrire-a-monsieur-le-maire>)

- **Application mobile "Métropole dans ma poche " : un outil pour vos signalements de dysfonctionnements sur la voie publique**

Pour signaler à la Métropole, les dépôts d'encombrants ,trou dans la chaussée, feu de signalisation panne etc.

Grâce a l'application Métropole dans ma poche que l'on peut télécharger sur son téléphone portable

- Vous constatez un dépôts sauvage, signalez le !

 la plateforme : Ma Métropole dans ma Poche – Engagés au quotidien : <https://bit.ly/3C0LcL6>

 en appelant le n° vert gratuit [0 800 94 94 08](tel:0800949408)

 De 08h00 jusqu'à 18h30 du lundi au vendredi et de 07h30 à 17h30 le samedi
Faites-le savoir autour de vous !

Installer et configurer l'application

Pour trouver l'application, rendez-vous sur le Store correspondant à votre smartphone (AppStore pour Apple, PlayStore pour Android).

Liens direct de téléchargement

- [AppStore](#)
- [PlayStore](#)
- **Application mobile "Allo Mairie Marseille" : un autre outil pour vos signalements**

Grâce à cette application, vous pouvez **signaler les dysfonctionnements sur l'espace public, qu'ils soient de compétence communale ou métropolitaine.**

Propreté, dépôt interdit d'encombrants, voirie, tag, stationnement abusif, affichage sauvage, animal blessé ou errant, problème de signalisation : l'application Allô Mairie Marseille vous permet de participer facilement à l'amélioration de votre cadre de vie, au quotidien.

- [Disponible sur le Google Play Store](#) (Smartphones et tablettes Android)
- [Disponible sur l'App Store](#) (iPhone et iPad)

Actualités de Caravelle

Exposition sur Caravelle

« Retrouver le ruisseau »

Médiathèque Jorgi Reboul, Septèmes, les Vallons tél 04 91 96 3176

205 Avenue du 8 mai 1945, Septèmes, Les Vallons.

Ouverture 10h à 18h 30 en semaine

Fermé le lundi et le jeudi

<https://ville-septemes.fr/wp-content/uploads/2023/12/DEPLIANT.pdf>

<https://www.edhucatheque.fr/cartes>

Prochaine Réunion prévue le jeudi 08 /02/2024 à 18H30

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h45

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de la réunion mensuelle ouverte à tous qui s'est tenu le
signé par la Présidente et le Secrétaire.